

Une nouvelle dynamique pour les mathématiques

Dès la rentrée 2023, la place des mathématiques sera donc renforcée sur l'ensemble de la scolarité.

L'objectif est triple :

- dynamiser l'apprentissage méthodique des mathématiques sur l'ensemble du parcours scolaire,
- renforcer l'attractivité des mathématiques auprès des élèves et de leurs familles ;
- renforcer le pilotage pédagogique de l'apprentissage des savoirs fondamentaux

Poser les bases à l'école maternelle

- Construction et apprentissage des nombres en tant que position et en tant que quantité (savoir lire et écrire des nombres entiers, les comparer et quantifier des collections)
- Résolution de problèmes : adaptée à l'âge et au degré de maîtrise des élèves

- Quatre modalités d'apprentissage (en jouant, en résolvant des problèmes, en s'exerçant et en mémorisant)
- jeu et manipulation indispensables
- sens de l'espace est l'un des piliers des mathématiques : jeux de construction ou de jeux de plateau.

Fréquentation de ces différents objets mathématiques dès la petite section.

Un enseignement progressif, structuré et renforcé à l'école élémentaire

Evaluations de début CP, mi-CP et CE1 : étendues à la rentrée 2023 aux élèves entrant en CM1

Pratiques pédagogiques à encourager :

- calcul mental : pratique quotidienne d'au moins 15 minutes
- fractions et décimaux : enseignés dès la première période du cycle 3
- résolution de problèmes : au cœur de l'activité mathématique
- mesures et la représentation dans l'espace, à travers l'apprentissage de la géométrie.

Savoirs fondamentaux

Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux des élèves en CM1, CM2 et 6e (cycle 3) pour faciliter leur entrée au collège

Constat : dégradation substantielle du niveau en orthographe des élèves en fin de CM2

Nécessaire absolue : La maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter)

Effort, qui a porté essentiellement sur le cycle 2 : désormais complété au niveau de l'école maternelle et du cycle 3.

Pratique quotidienne pour : acquérir ou renforcer les automatismes : fluidité en lecture, en écriture et La pratique régulière de l'écriture de phrases et de textes complets, d'une longueur croissante.

CM1 et CM2 : lire et écrire au moins 2 heures chaque jour.

Décoder

Fin du cycle 2 : automatisation du décodage PUIS tâches plus complexes : compréhension de textes variés et de plus en plus complexes.

Pratique régulière : écriture de phrases et de textes complets, d'une longueur croissante.

CM1 et CM2 : lire et écrire au moins 2 heures chaque jour.

Entrée en CM1 : tous les élèves qui n'arrivent pas à lire un texte avec fluidité et expressivité, à une vitesse d'environ 90 mots par minute : bénéficier d'une pratique quotidienne spécifique pendant au moins 4 semaines, éventuellement renouvelée quelques semaines plus tard si les progrès réalisés ne conduisent toujours pas les élèves au niveau attendu (APC possibles).

CM1 CM2 : lecture à voix haute quotidienne : moyenne de 120 mots par minute à la fin du CM2.

+ rendre compte de la ponctuation, respecter le rythme des groupes syntaxiques, varier leur intonation et le rythme.

Quart d'heure de lecture encouragé.

Comprendre

Pratique régulière et méthodique autour de la compréhension des textes

Chaque semaine, au moins deux textes longs (au moins 1 000 mots) doivent être lus par les élèves

Apprendre aux élèves à :

- dégager les idées principales du texte, explicites ou implicites,
- déterminer la perspective ou les intentions de l'auteur,
- extraire des informations pertinentes,
- procéder à des mises en relation dans les textes composites, etc.
-

Enseignement du vocabulaire cycle 3 : apprentissage dédié, quotidien et progressif

Écrire

Indispensable :

- automatisation des règles d'orthographe, de grammaire,
- acquisition d'un vocabulaire riche et précis

Cycle 3 : écriture manuscrite : pratique quotidienne : moins de photocopies.

Rédaction : acquisition des schémas argumentatifs et narratifs + capacité de se relire et de se corriger.

Objectif fin CM2 : rédiger un texte de 15 lignes en respectant les règles orthographiques, syntaxiques, lexicales et de présentation.

Indispensable pour cela : automatisation des règles de grammaire et d'orthographe : entraînement régulier grâce à des exercices de toute nature : dictée brève quotidienne ESSENTIELLE.

S'exprimer à l'oral

Objectifs : gagner en confiance en eux + travailler la qualité de leur expression.

Enjeu : articuler la pratique de la lecture, de la compréhension d'un texte lu, de l'écriture et de l'expression orale quotidiennement

Elèves doivent disposer d'au moins un temps hebdomadaire chacun pour prendre la parole, seul ou en groupe, notamment autour de textes littéraires.

Calculer et résoudre des problèmes

Enjeu cycle 3 : parfaite compréhension des fractions et des nombres décimaux.

PRIMORDIAL : introduction précoce des fractions dès la première période de CM1 et celle des nombres décimaux dès la deuxième période de la même année.

+ connaissances et compétences en grandeurs et mesures en résolution de problème

Calculer

Priorité : **renforcement des compétences en calcul mental et posé** : acquisition d'automatismes.

Calcul mental au cycle 3 :

- **renforcement de la fluence pour les faits numériques mémorisés et en particulier les résultats des tables d'addition et de multiplication** appris au cycle 2.
- poursuite d'une **pratique systématique de calcul mental et posé** que tous les élèves doivent maîtriser ;
- renforcement de la **connaissance des nombres et de notre système de numération**, à la fois pour les nombres entiers mais aussi pour les nouveaux nombres introduits au cycle 3, comme les fractions ou les nombres décimaux.

Résoudre des problèmes

Enseignement de la résolution de problèmes

Objectif 1 : développer une maîtrise solide de procédures robustes et d'outils efficaces pour résoudre des problèmes et de savoir reconnaître les situations où ces procédures s'appliquent.

EESENTIEL :

- Problèmes en plusieurs étapes
- Pratique régulière (de l'ordre de 10 problèmes par semaine)
- Explicitation des procédures de résolution

Savoirs fondamentaux

- Renforcement de l'enseignement du français et des mathématiques à l'école primaire (guides de références, repères et attendus de progression) ;
- Amélioration des conditions d'apprentissage par le dédoublement des classes de grande section (GS), CP et CE1 en éducation prioritaire, et leur plafonnement partout ailleurs ;
- Approfondissement de la formation des professeurs des écoles, notamment dans le cadre des plans français et mathématiques, qui reposent sur la formation entre pairs.
- Lien entre l'école et le collège : déterminant pour la continuité de ces apprentissages.